

Préambule

Comme la précédente, l'année scolaire 2020-2021 a été exceptionnelle à plus d'un titre.

Au début du mois de mai, le Bureau a décidé de mettre fin au contrat temporaire d'Alice Salcin en tant que Directrice de l'école fondamentale. Cécile Gruloos, institutrice au jardin d'enfants, a assumé une partie des tâches dévolues à la direction pendant les dernières semaines de l'année.

La crise de la covid 19 s'est poursuivie. Elle a eu de nombreuses répercussions sur la vie à l'école.

A l'école fondamentale, les classes se sont organisées en bulles, en réduisant au maximum les contacts entre les différentes bulles. Les cours ont pu être donnés en présentiel toute l'année, mais de nombreuses activités normalement organisées dans le cadre scolaire n'ont pu avoir lieu (excursions, classes vertes, classes de neige des 6èmes,...).

A l'école secondaire, les cours se sont donnés entièrement en classe de septembre à fin octobre, et du 10 mai à la fin juin. De novembre à début mai, un enseignement hybride a dû être mis en place. Les élèves ont été réparti.e.s en demi-groupes et sont venu.e.s à l'école un jour sur deux. L'autre jour, ils.elles travaillaient à distance, notamment via la plateforme numérique Teams qui a remplacé celle qui avait été utilisée durant le confinement.

Quelques excursions ont pu être organisées avant et après la phase d'hybridation, mais aucun voyage scolaire n'a pu avoir lieu.

De nombreux contacts liés à la vie de l'école (entre enseignant.e.s, avec les parents, avec les interlocuteurs.trices extérieur.e.s de l'école,...) ont été organisés à distance via des systèmes de vidéo-conférence ou par téléphone.

Afin de permettre une évaluation de l'impact de la crise sur la vie habituelle de l'école via ce rapport, les activités normalement programmées et qui n'ont pu se tenir sont indiquées en italique. Les réunions, contacts,... organisés en mode virtuel au lieu du présentiel sont suivis de la mention "VC" (pour vidéo-conférence)

L'école travaille dans le cadre de son projet pédagogique

*Les professeurs de toute l'école ont participé à trois journées de réflexion conduisant à travailler ensemble sur des sujets qui mobilisent chacun dans une idée de continuité et de cohérence.*

Le projet pédagogique propre à Decroly se concrétise tous les jours dans les classes de l'école. Il évolue, se discute, se transmet au travers des nombreux échanges, entre enseignants particulièrement.

- entre enseignants
  - 6 fois par an en réunion générale dont l'ordre du jour est préparé par les directions, un enseignant du secondaire et un du fondamental (VC)
  - des réunions d'échanges d'informations pratiques ont lieu chaque semaine dans les différents niveaux de l'école: réunions "lavettes" au jardin d'enfants et à l'école primaire, groupes de discipline, réunion des titulaires Hamoir et Drève à l'école secondaire. (VC ou présentiel selon les cas)
  - des réunions d'échanges pédagogiques ont lieu toutes les semaines à l'école fondamentale entre les titulaires de deux classes parallèles ou de cours similaires, avec la direction, pour faire le point et se questionner sur le travail en cours dans les classes; régulièrement à l'école secondaire sous forme de réunions de discipline. (VC ou présentiel selon les cas)
  - d'autres réunions pédagogiques ont eu lieu, à un rythme variable selon les équipes.
  - des réunions de guidance; deux fois par an à l'école fondamentale en réunions de guidance, deux ou trois fois par an, à l'école secondaire, en conseils de classe (VC). Les enseignants, la direction, la psychologue et éventuellement le centre PMS font un état des lieux de la classe pour évaluer les progrès, les chemins à prendre et les particularités du groupe et de chaque enfant.
  - groupe de réflexion pédagogique: le groupe ne s'est pas réuni en tant que tel cette année, le travail se concentrant sur la fin de l'élaboration du plan de pilotage de l'école secondaire, qui a été validé et est devenu contrat d'objectifs.
  
- entre enseignants et parents
  - 2 fois par an, réunions de classe (VC à partir d'octobre). C'est l'occasion pour les parents d'être invités par l'enseignant titulaire de la classe de leur enfant afin d'y entendre une information sur les projets en cours, sur le travail général de la classe, sur les progrès et les difficultés du groupe classe, sur l'ambiance générale dans lequel le groupe se met en activité, sur la façon dont la classe prend en charge ses responsabilités. Un point précis de la pédagogie peut également y être abordé mais il n'y est pas débattu de situations individuelles.
  - 2 ou 3 fois par an, entretiens individuels parents-professeurs, notamment sur base des bulletins (VC ou téléphone, sauf en fin d'année ou des entretiens en présentiel ont à nouveau pu avoir lieu)).

Ces réunions servent à mettre en route, mener et expliquer au mieux en toutes circonstances les objectifs pédagogiques de l'école, tant pour le déroulement quotidien de la vie de la classe (interdisciplinarité, contenu des cours,...) que pour les projets spécifiques de l'École (théâtre, voyage...) et pour permettre à chaque élève de l'école de progresser dans ses apprentissages, tant individuels que collectifs.

A l'école fondamentale, des rencontres tous les 15 jours avec le Professeur Dan van Raemdonck de l'ULB ont été organisées pour faire évoluer la manière d'analyser la langue française. Ces échanges ont eu lieu lors des heures de concertations par année. Cette réflexion s'inscrit dans le contrat d'objectifs de l'école fondamentale.

La procédure d'accompagnement des "jeunes professeurs" se poursuit. Les collègues récemment arrivés travaillent notamment ensemble à raison d'une heure par semaine, avec Isabelle Moucheron ou Françoise Guillaume. Ils sont accompagnés par un tuteur (collègue de la classe parallèle à l'école fondamentale, collègue de la même discipline à l'école secondaire). Leur évaluation est menée par les directions, après avis des collègues impliqués dans leur formation.

Les élèves participent à l'organisation de l'école :

- *grands élèves membres du Conseil d'Administration de l'École (délégués à partir de la 10ème), conviés au conseil de participation (à partir de la 11ème)*
- participation des grands élèves aux conseils de classes et aux réunions de parents, (VC)
- participation de tous les capitaines des classes de l'école primaire aux réunions des capitaines ayant lieu chaque semaine, en alternance capitaines de 1e, 2e et 3e - capitaines de 4e, 5e et 6e - capitaines de toutes les classes. Ces réunions sont préparées dans chaque classe, soit dans le but de transmettre quelque avis ou souci aux autres classes, soit en fonction d'un ordre du jour préalablement établi du type "comment faire quand un autre enfant pleure", "les relations entre petits et grands", "mise en place collective de règles de jeu sur le terrain en sable", "le partage des deux terrains de jeux entre les classes pendant les récréations", "quelles règles va-t-on essayer pour la table de ping-pong"... C'est l'occasion pour les enfants de tenter d'élaborer des règles communes, de les tester, de les aménager, de les supprimer, de les remettre...
- prise en charge de responsabilités sociales par les classes : chaque classe, à partir du Moyen Jardin d'enfants jusqu'à la 10<sup>ème</sup>, assume une charge collective au sein de l'école :
  - mise des tables ou des lits chez les moyens et les grands du jardin d'enfants,
  - responsabilité des bacs de fleurs, *de la mise des tables pour le repas chaud* dans les premières années de primaire,
  - responsabilités de *l'installation du réfectoire*, du jardin, de la cloche chez les plus grands de l'école primaire,
  - responsabilité tournante des objets perdus et de la propreté du jardin entre toutes les classes de l'école primaire,
  - *prise en charge d'activités à destination des plus jeunes pour les 5èmes et les 6èmes,*
  - tâches liées au réfectoire, aux objets perdus, à la bibliothèque, à l'actualité,... au premier degré du secondaire ;
  - *tâches liées aux sandwiches et à l'aide au Jardin d'Enfants au 2ème degré du secondaire. Les 9èmes (de décembre à juin) et 10èmes (de septembre à décembre) ont également comme responsabilité d'aller aider les petits à manger, dans le cadre de la sensibilisation à la petite enfance.*
  - *les 4 classes de 10e ont organisé une activité à l'intention des petits de l'école pour la Saint Nicolas.*
  - *Ce souci de faire prendre conscience à nos grands ados de ce que sont les enfants a également conduit à poursuivre, dans toutes les classes de 9ème et 10ème, une activité allant dans ce sens et menée conjointement par le/la titulaire, la psychologue de l'école et l'éducatrice en charge de ce niveau.*

La mise en place de la cellule EVRAS, en partenariat avec Aimer à l'ULB, se poursuit (VC).

Les pièces de théâtre n'ont pu être construites dans leur formule classique, et le festival n'a pu avoir lieu. En lieu et place, les élèves de tous niveaux ont réalisé un projet d'expression collective, qui a pris des formes très différentes selon les niveaux et les classes (expositions, films, ...). Ces projets ont dû tenir compte des impératifs sanitaires, par exemple le travail en demi-groupes des 9èmes à 12èmes. A certains niveaux, les projets ont pu être présentés à un public restreint (pairs d'âge, classe parallèle).

Le Conseil de participation s'est réuni à quatre reprises sous la présidence de Vincent Brison (VC).

Réunion du 23 novembre 2020

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 Janvier 2020 Le PV est approuvé.
2. Approbation de l'ordre du jour L'ordre du jour est approuvé.

Rapport d'activités – année 2020-2021

3. Avis du CP sur le Rapport d'Activité 2019-2020 Le Rapport d'Activité 2019-2020 est parcouru page par page et différents points sont clarifiés ou proposés pour ajout. Les éléments repris ci-après ne représentent pas l'ensemble des points discutés.

- Un mot sur la gestion de la transition de la direction de l'école fondamentale sera ajouté dans le préambule.
  - Un mot sur la session de rencontre parents/école organisée en distanciel en Juin 2020 sera ajouté dans le préambule.
  - La cellule EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) est expliquée. Le but est de former une cellule interne à l'école. Les personnes de la cellule deviennent des personnes ressources pour les enseignants.
  - Le projet « valeurs européennes » : Hélène avait été contactée par le projet, car les valeurs sont proches de celles de l'école. Ce projet s'est réalisé surtout par la radio et a beaucoup motivé les élèves de l'école, en mettant en contact différentes classes de différents pays.
  - Taux de réussite : L'année 2019-2020 a été frappée par la Covid19. Le lien entre l'élève et l'école s'est distendu pendant la période de confinement. L'école fait en sorte que les enfants s'éloignent le moins possible de l'école. C'est pourquoi actuellement une rotation de présence un jour sur deux est organisée pour les élèves de 9-10-11-12e . L'accent est surtout mis sur le social actuellement. Pour certains élèves, des conseils de remédiation ont été donnés en Juin, pour les vacances, mais sans la contrainte d'un examen de passage. Il n'y a pas de matière enlevée, mais elle est priorisée. La FWB donne le temps aux écoles et aux élèves de rattraper d'ici Juin 2021. Chez les plus jeunes élèves, des tutorats ont été activés plus vite que d'habitude. L'école cherche à raccrocher les élèves à l'école et aux savoirs. La volonté est d'utiliser au maximum les heures disponibles pour aider les enfants.
- Le CP donne un avis positif sur le Rapport d'Activité 2019-2020.

#### 4. Etat d'avancement du Plan de pilotage de l'Ecole Secondaire.

Pour rappel, le Plan de pilotage de l'Ecole Secondaire a été abordé une première fois au CP du 27 Janvier 2020. Initialement dû pour le 30 Avril 2020, la date de remise du plan a, depuis, été postposée à Décembre 2020. En préparation du CP, les documents de travail de l'école fondamentale ont été fournis aux membres. Marc C. en retrace et explique les éléments principaux. Le Plan de Pilotage de l'Ecole Secondaire est basé sur les 4 mêmes objectifs que celui de l'Ecole Fondamentale : Compétences, Climat scolaire, Ecole inclusive, Diminution des écarts.

Le plan s'implémentera sur 6 ans et commence par un état des lieux pour dériver des objectifs d'amélioration ou de maintien.

Compétences : Le document est une synthèse de nombreuses discussions tenues entre les enseignants. Les outils à disposition des enseignants (ex : utilisation du panneau) y sont également présentés. L'idée de la boîte à outils n'est pas spécialement de les utiliser tous, mais de les utiliser de la façon la plus appropriée.

Diminution des écarts : Une attention est portée au balancier domicile/école. Fournir un laptop ou une tablette aux enfants qui n'y auraient pas accès serait envisagé, par exemple l'école va proposer un équipement en prêt aux élèves qui en feraient la demande. Aujourd'hui (Novembre 2020), des élèves viennent à la salle d'étude ou à la salle PC les jours où ils n'ont pas cours en présentiel.

Inclusive : Organiser une journée de réflexion sur les besoins spécifiques. Aujourd'hui on nomme mieux qu'avant les choses, certains cas de dys (dyslexie, dysorthographe, etc).

Climat scolaire : Cela porte par exemple sur la gestion des conflits de réseaux sociaux ou à la surcharge mentale des enseignants. Les contacts entre enseignants et monde extérieur ont en effet décuplé en 30 ans.

Le Conseil de Participation donne un avis positif sur le plan de pilotage de l'école secondaire et remercie Marc C. pour les nombreuses explications fournies durant ce conseil.

5. Organisation des épreuves internes d'évaluation en période covid Marc C. rappelle que l'année scolaire 2019-2020 il n'y a pas eu d'examens en Juin car le politique a décidé de suspendre toutes les épreuves. Cette année-ci a commencé en confiance quant à la tenue des épreuves, mais avec adaptation du contenu. Ne pas organiser d'examens

Rapport d'activités – année 2020-2021

permettrait de récupérer au minimum deux semaines d'apprentissage. L'enseignement officiel a pris position et n'organisera pas d'examens en Décembre. La question se pose pour l'école. Le corps enseignant est favorable à la suppression d'épreuves en Décembre. Mais cette suppression ne doit pas être préjudiciable aux élèves. Pour les 12e, cela ferait la deuxième session non organisée. De plus, l'organisation par demi-groupes, obligatoire en cette période de Covid, rendrait encore plus compliquée l'organisation d'examens, qui seraient de ce fait compensés par autre chose. L'Ecole Decroly a une longue expérience d'évaluation continue. Il est souligné que si les examens n'ont pas lieu en Décembre, l'idée n'est pas de les reporter en Janvier, car l'incertitude sur Janvier persiste sur le plan du Covid et de plus les élèves ont besoin de se reposer pendant les vacances.

Le Conseil de Participation, dont l'avis est consultatif, est soutenant quant à la suppression des épreuves de Décembre.

6. Prochain CP – Date et ordre du jour Le prochain CP aura lieu le Lundi 25 Janvier 2021 et abordera les points suivants : - ROI de l'Ecole Fondamentale - La place du voyage scolaire dans le parcours scolaire

Réunion du 25 janvier 2021

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 Novembre 2020 Le PV est approuvé avec une remarque en page 2 : l'utilisation des laptops/tablettes se fait dans le cadre de la crise Covid.

2. Approbation de l'ordre du jour L'ordre du jour est approuvé.

3. Revue du Règlement d'Ordre Intérieur de l'Ecole Fondamentale Le ROI de l'école fondamentale est parcouru et commenté. Le CP invite à plus d'inclusivité dans le ROI.

4. La place du voyage scolaire dans le parcours scolaire. Le programme des voyages scolaires est le suivant : - 4 e primaire : classe verte dans un environnement belge (aspects sociaux/affectif vs pédagogique). - 6 e primaire : Classe de neige. Les deux classes sont réunies au Val d'Uccle pour un mi-temps travail/découverte. 2/3 - 7 e : Mi-temps construction du groupe et travail - 8 e : Excursions interdisciplinaires - 9 e : Les classes étant remélangées l'objectif est de refaire un groupe social. - 10e : Dans une région transfrontalière, à maximum 300 km de Bruxelles (par exemple : Champagne, Luxembourg) pour 4 jours/3 nuits, suivi par un 5e jour décroisé dédié au voyage scolaire. - 11e : Voyage en Europe à la découverte d'une ville et de son environnement (4 à 5 nuits) Une attention est portée aux valeurs et projection du projet pédagogique. Il n'y a pas plus de voyages scolaires en primaire car la découverte de l'environnement va en croissant, la rue de l'école, la commune, la ville, le pays. Des excursions d'un jour existent. Cette année, la frustration d'avoir dû renoncer aux voyages scolaires est présente. La question est posée de l'opportunité de réorganiser/rattraper les voyages perdus.

Il faut faire attention à l'effet domino sur le programme scolaire. A Decroly le voyage fait partie intégrante du projet pédagogique et ne doit pas représenter un obstacle. La FWB a instauré la règle que minimum 95% de la classe doit y aller, ce qui est interpellant car cela suppose que 5% (i.e. 1 ou 2 élèves ?) resterait, ce qui n'est pas l'esprit poursuivi.

Les budgets peuvent être conséquents, i.e. 650€ pour les classes de neige, 550 pour le voyage de 11e. Il existe des mécanismes de solidarité. A l'école fondamentale la limite est de 150€ sur toute la scolarité en maternelle.

5. Prochain CP – Date et ordre du jour Le prochain CP aura lieu le Lundi 19 Avril 2021 et abordera l'un ou les points suivants : - Vers une suppression du genre dans la communication de l'école - Prolongation du travail à domicile Un sujet « Impact psychosocial de cette période » pourrait être abordé

Réunion du 19 avril 2021

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 Janvier 2021 Au début du point 3, ajouter: « Il est rappelé que l'avis du CP est consultatif et non contraignant ».

2. Approbation de l'ordre du jour L'ordre du jour est approuvé.

3. Le plan de pilotage de l'école secondaire - suite aux recommandations du Délégué au contrat d'objectifs (DCO) après sa lecture

Introduction: Marc C. explique les échanges tenus entre l'école et le DCO, suite à la remise du plan de pilotage. Il a été notamment question de divergences entre critères économiques et critères pédagogiques. Le 25 Février l'école a reçu les conclusions et recommandations du DCO pour aller dans le sens de la volonté de la Fédération Wallonie Bruxelles. Il est à noter que 35% des écoles de la première vague ont reçu des recommandations, contre 65% des écoles de la 2e vague. Le 15 Mars une réunion a eu lieu entre le DCO, la direction, direction adjointe et les conseillères pédagogiques de la FELSI. La conclusion est que le Plan de Pilotage doit être adapté et partagé avec le Pouvoir Organisateur, le CPPT et le Conseil de Participation.

Il y a trois types de recommandations Type1: Reformulation Type2: Déplacer les actions Type3: Etoffer ou ajouter Quelques exemples de points considérés à retravailler par le DCO: • Le diagnostic établi dans le plan est considéré comme étant trop dense. La FWB veut également que les écoles visent à l'amélioration des résultats des élèves aux épreuves externes. • Les actions sur les canaux de communication sont considérées pas assez tournées vers les élèves et devraient sortir du plan. • Il faut familiariser les élèves au format des épreuves externes certificatives • Garder des traces des révisions • Faire une semaine de révisions

Le pacte d'excellence marque le passage d'un objectif de moyens à un objectif de résultats.

2 Compte rendu de la discussion: L'objectif qui transparait derrière les recommandations du DCO semble être plutôt l'atteinte des objectifs PISA fixés par l'OCDE, i.e. in fine des objectifs économiques, qui ne prennent pas en compte la capacité des élèves à "faire société". Concernant l'amélioration des résultats des élèves aux épreuves externes, il est un fait que certains objectifs du CE1D ne sont vus qu'en 9e et pas avant, et ce pour pleinement prendre en compte le développement de l'enfant à cet âge là.

Aucun membre du CdP n'a identifié jusqu'ici une quelconque corrélation entre les résultats au CE1D et le plein épanouissement dans le choix des options ensuite. Il n'y a pas de déterminisme. Il y a confusion entre 'indicateur' et 'objectif'. La liberté pédagogique serait mise en danger si le besoin de coller à un indicateur devait induire une modification de la façon d'enseigner qui serait non optimale par rapport au développement cognitif des élèves. La sortie de la communication du Plan de Pilotage est perçue comme très paradoxale. Elle est en effet vue par le CdP comme fondamentale et en lien direct avec le bien des élèves. La situation d'autres écoles du même réseau est abordée. La FWB prend en considération la réalité de chaque école.

Conclusion: Les parents membres du CdP rappellent que le choix des parents est extrêmement important et qu'ils attachent beaucoup d'importance à la prise en compte du rythme des élèves et au bien-être des professeurs. Ils ont

Rapport d'activités – année 2020-2021

choisi l'école Decroly pour sa spécificité et font part de leur inquiétude qu'une trop grande modification du Plan de Pilotage ne permette plus à l'école de garder sa spécificité. Le Plan de Pilotage est un élément parmi d'autres réformes en cours. Il serait intéressant d'évaluer de manière globale toutes les réformes en cours et dans quelles mesures elles pourraient porter atteinte à la spécificité de l'Ecole.

Le Conseil de Participation

- Fait part de son inquiétude quant aux recommandations reçues par l'Ecole
- Fait pleinement confiance à l'Ecole
- Se prononce en faveur d'une évolution du Plan de Pilotage de l'Ecole Secondaire dans les lignes présentées par Marc C. et qui préserve autant que faire se peut la spécificité de l'Ecole Pour le 6 Mai l'école doit renvoyer le plan mis à jour en vue de sa mise en place à la rentrée du 1er Septembre.

Réunion du 31 mai 2021:

Le plan de pilotage de l'école secondaire Marc C. explique les derniers échanges tenus entre l'école et le DCO, suite à la remise du plan de pilotage après le Conseil de Participation du 19 Avril.

Les deux documents suivants ont été fournis le 28/05 aux membres du CP :

- Axe Amélioration des compétences (suite recommandations et correctifs).pdf
- Axe réduction des écarts (suite recommandations et correctifs).pdf

Concernant la Réduction des écarts : Cette année la suppression des examens de passages laissera la place à des ateliers d'une journée et demi, ciblée par thématiques. L'objectif poursuivi est la reconexion des élèves avant même le début de la nouvelle année scolaire. Ces ateliers ne seront pas limités aux élèves qui ont des difficultés et viseront les 9e , 10e et 11e . Ils auront lieu le 1 er et le 2 septembre.

Concernant les compétences : Suite aux progrès faits dans la connaissance du fonctionnement des adolescents, les outils peuvent être proposés à un public plus large. Ces dernières années on a pu formaliser ce qui fonctionne avec un peu d'enfants, beaucoup d'enfants, etc, ainsi qu'écouter et voir ce qui se fait dans d'autres écoles.

La conclusion du CdP du 19 Avril reste valable et est rappelée ci-dessous : Les parents membres du CdP rappellent que le choix des parents est extrêmement important et qu'ils attachent beaucoup d'importance à la prise en compte du rythme des élèves et au bien être des professeurs. Ils ont choisi l'Ecole Decroly pour sa spécificité et font part de leur inquiétude qu'une trop grande modification du Plan de Pilotage ne permette plus à l'école de garder sa spécificité.

Le Conseil de Participation:

- Fait part de son inquiétude quant aux recommandations reçues par l'Ecole
- Fait pleinement confiance à l'Ecole 2
- Se prononce en faveur d'une évolution du Plan de Pilotage de l'Ecole Secondaire dans les lignes présentées par Marc C. et qui préserve autant que faire se peut la spécificité de l'Ecole

Pour le 7 Juin l'école doit renvoyer le plan mis à jour en vue de sa mise en place à la rentrée du 1er Septembre. L'avis du Conseil de Participation se trouve en Annexe 2. 4.

Mise à jour du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil de Participation

Le Règlement d'Ordre Intérieur est rapidement parcouru, ainsi que la Circulaire 7014 du 28/02/2019. Le ROI doit être aligné à la Circulaire 7014. Une proposition de mise à jour sera envoyée aux membres du CP un mois avant la prochaine séance, pour itération/commentaires avant conclusion lors de la réunion. Virginie convertira le ROI actuel en format Word. Vincent proposera la refonte du ROI

L'école s'ouvre vers l'extérieur

*L'école a accueilli en stage de nombreux enseignants et étudiants; ces stages sont soit organisés par le centre d'études soit se situent dans le cadre de conventions avec des Hautes Ecoles.*

*Le Centre d'Etudes decrolyennes a organisé tout au long de l'année l'information concernant la pédagogie Decroly. Il a supervisé de nombreux stages Lucie-Libois-Fonteyne, accueillant des personnes de l'étranger intéressées par la pédagogie decrolyenne. Il a co-organisé les Journées Decroly. Ces dernières ont pris la même forme que l'année précédente. Comme les enfants doivent être tous présents le vendredi, cette journée est devenue celle consacrée aux groupes de visiteurs (étudiants, enseignants) et fonctionne sur réservation. Ces groupes ont bénéficié chacun d'une conférence d'accueil, d'un parcours dans différentes classes et d'un débriefing final. Le samedi a gardé sa forme ancienne, à savoir des classes présentes pour moitié tant le matin que l'après-midi, permettant aux parents, grands-parents, futurs parents et visiteurs individuels de suivre et d'écouter les explications des élèves. Travail riche et précieux, tant pour les élèves que pour les visiteurs qui peuvent, de cette manière, un peu se représenter ce qui est en jeu dans les classes au quotidien. Cette organisation particulière du vendredi nous a conduits à mettre en place des activités petits-grands.*

*Les enseignants ont suivi un certain nombre de formations à l'extérieur de l'école, entre autres des formations organisées par la FELSI ou l'IFC .*

*Plusieurs professeurs ont poursuivi leur formation en secourisme (brevet Croix-Rouge), ou en ont suivi le recyclage.*

*Ces formations et rencontres donnent également l'occasion aux enseignants de l'école de mieux connaître des enseignants des autres écoles du réseau.*

Géraldine Jannin et Nicolas Fostier ont suivi la formation "personne de confiance".

Marion Libert a suivi une formation en gestion mentale.

Le « brevet cycliste » se poursuit. Il concerne chaque année les classes de 5ème primaire qui bénéficient d'un encadrement spécifique d'apprentissage et d'évaluation en circulation des aptitudes conduisant à l'obtention d'un brevet. Cette activité se mène avec le titulaire, le professeur d'éducation physique et l'aide tant de l'Asbl Provélo que de la commune.

Comme chaque année, de nombreux élèves ont participé volontairement aux Olympiades de mathématique. 18 élèves ont participé aux éliminatoires. En raison de la pandémie, les demi-finales ont été supprimées, et seul.e.s les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats ont été qualifié.e.s pour la finale. Dans l'école, 1 élève de 9ème année y a participé et a obtenu un 3ème prix.

Un élève de 12ème année a participé aux éliminatoires des Olympiades de physique.

Trois groupes d'élèves de 11ème ont participé au projet CanSat. Accompagnés de F. Delvin, J.L. Ottinger et B. Delanghe, chaque groupe a élaboré son propre projet de lancement d'une canette équipée d'instruments servant à remplir deux missions scientifiques, dont une qu'ils.elles s'étaient fixé. Les trois groupes ont communiqué en anglais avec le comité d'évaluation des projets. Deux des groupes ont participé à la finale début mai et au lancement de leur canette au camp militaire d'Elsenborn.

Les élèves de 12ème ont mené un travail de réflexion sur les critères de choix d'études, et ils.elles ont pu effectuer le stage en milieu professionnel prévu à cet effet.

Toutes les informations reçues de l'extérieur restent régulièrement mises à disposition des élèves de 11ème et 12ème.

Pour certains élèves en cours de scolarité, un travail personnalisé a été accompli, en collaboration avec les parents, pour envisager au mieux une réorientation.

Les enseignants ont participé à des groupes de travail extérieurs à l'école :

- M. Charlier et A. Salcin ont rencontré régulièrement les autres directeurs d'écoles de la FELSI (fédération des établissements libres subventionnés indépendants) (VC).
- Dans leur branche respective, V. Dedonder, C. Tholet, I.Fauconnier et S Van den broeck ont participé aux groupes de travail élaborant de nouveaux programmes Felsi. (VC ou présentiel selon les cas)
- C. Léonis et J.-L. Ottinger participent à des rencontres inter-réseaux entre professeurs de physique.
- Plusieurs professeurs de l'école secondaire continuent à soutenir de manière formelle (par exemple en tant que conseiller pédagogique) ou plus informelle des écoles à pédagogie active récemment créées ou en voie de création. Ces soutiens impliquent un surcroît de travail et d'implication, investissements indispensables à équilibrer constamment avec la vie de l'école même.

#### A l'école, les élèves apprennent

Dans le quotidien des classes, les activités d'apprentissage s'articulent notamment autour de la surprise du PJE à la 2ème et des centres d'intérêt de la 3ème à la 9ème. A partir de la 10ème, les contenus deviennent plus programmatiques, mais toujours avec le souci de placer les élèves en situation de recherche. Le travail suit les trois grandes étapes: observer, associer, exprimer.

A l'école primaire, une classe d'adaptation a fonctionné régulièrement. Sa titulaire va dans les classes pour assister le ou la titulaire au cours d'activités qui requièrent une plus grande individualisation. Elle est également responsable du tutorat : des enfants de 6ème prennent en charge des enfants de 2ème, deux fois ½ h par semaine. Ce tutorat est un entraînement et un soutien à la lecture. Elle reçoit régulièrement dans son local de petits groupes d'enfants qu'elle aide ponctuellement pour des difficultés passagères ou à qui elle propose des activités de dépassement.

Les classes de 1e et 2e bénéficient d'un encadrement privilégié. Les enfants vont nager une semaine sur deux, accompagnés par leurs deux professeurs d'éducation physique. La semaine où ils ne vont pas nager, ils sont pris en charge en groupes réduits par leurs deux titulaires.

*Le tutorat entre les classes de 3e et de 7e a été poursuivi. Une fois par semaine, pendant deux mois, chaque élève de 7e a lu avec un enfant de 3e, en étant encadré par le professeur titulaire de 3e et par le professeur de français de 7e. Les enfants lisent ensemble, ce qui permet d'entraîner la lecture en 3e et de s'interroger sur le contenu et la structure des histoires en 7e.*

*Un tutorat a eu lieu entre une classe de 5e et une classe du grand jardin d'enfants. Ces derniers viennent une fois par mois à l'école primaire; ils occupent la garderie et le local de 5e pour partager des moments de lecture. L'autre classe de 5ème a suivi une classe de 1ère primaire.*

Les 2 classes de 4e sont parties en classes vertes dans la région de Chimay en début d'année scolaire.

Au premier degré de l'école secondaire, diverses aides ont été organisées :

- une heure de cours a pu être dédoublée pour les cours de néerlandais. Dans certains cas, le professeur titulaire du cours peut ainsi donner une heure en demi-groupes. Dans d'autres, deux collègues collaborent pour cette heure-là, ce qui permet, soit d'assurer la présence de deux professeurs en classe, soit de travailler en demi-groupes, soit de prendre en charge quelques élèves pour des activités de soutien ponctuel.
- « option projet » en 7ème et en 8ème : 4h de remédiation en même temps que les heures d'activités complémentaires pour permettre aux enfants rencontrant des difficultés transversales de les travailler par le biais d'un projet précis. Les élèves en difficulté générale la fréquentent, sur avis du conseil de classe, pendant 1 ou plusieurs périodes sur l'année (divisée en 4 modules).
- tutorat au 1er degré: à la demande du conseil de classe, un professeur peut accompagner un élève pendant une période déterminée dans le cadre de son plan d'apprentissage. Il peut ainsi l'aider, par exemple dans la perception des réalités du cadre scolaire, l'organisation personnelle ou la maîtrise de compétences transversales.
- permanences: selon les cours et les disponibilités horaires, des heures de permanence peuvent être organisées. Les élèves peuvent aller interroger un professeur pour une question ou difficulté ponctuelle. Ces permanences existent aussi, selon les cas, aux deuxième et troisième degrés.

Les élèves inscrits en deuxième supplémentaire (année organisée au terme du premier degré de l'enseignement secondaire) fréquentent l'option projet ou bénéficient d'un tutorat. Ces aides peuvent être interrompues en cours d'année si elles ne se justifient plus

Les élèves apprennent à vivre dans une société démocratique : à l'école primaire, réunions des Capitaines ; à l'école secondaire, organisation régulière d'États généraux, tant à l'Avenue Hamoir (sous la houlette des coordonnateurs 11ème-12ème) qu'à la Drève des Gendarmes, pour les 7èmes à 10ème, (coordonnateurs de 10ème).

Soutenues par leur éducateur, les coordonnatrices de 10ème ont relancé un projet de journal de l'école. Un comité de rédaction a été mis en place, piloté par deux élèves de 9ème. Le projet a débouché sur la parution d'un exemplaire du "Decrolyen", alimenté par des articles rédigés par plusieurs élèves de l'école.

*Des activités (trop nombreuses pour être citées), ont eu lieu dans les classes : excursions sur le terrain, expositions à caractère artistique ou scientifique, théâtre (avec parfois une préparation à l'école avec les acteurs), conférences JAP, spectacles à la Montagne Magique, animations Jeunesses Musicales, construction et culture des potagers, accueil d'une troupe de théâtre anglophone...*

*Diverses actions humanitaires ont été entreprises par les classes : des classes de 8è et/ou 10è organisent régulièrement une action de ce type. Dans la mesure du possible, les enseignants intègrent cette activité dans le cadre des cours généraux (étude approfondie du problème qu'on cherche à diminuer dans le cadre du cours d'association, d'observation mesure...).*

Le projet "Corps et Matière" mené par Marie Martinez (danseuse) s'est poursuivi dans les classes du MJE Pamela, GJE Luc et 1ère Linda.

Cristèle Jonnart a continué à animer des ateliers de la pensée joueuse dans plusieurs classes du primaire. Les ateliers de la pensée joueuse proposent une animation éducative alliant jeu théâtral et discussion philosophique à partir de dessins qui mettent en scène des situations que les enfants s'approprient en jouant et en pensant ensemble, en traversant tous les rôles en scène.

Gaëlle Qutin a participé avec sa classe de 5ème au projet philosophique Spilia organisé en partenariat avec Radio Alma. En quelques mots, il s'agit de faire réfléchir les enfants sur des thématiques liées aux valeurs européennes et ce, sous forme de débats. L'objectif étant d'apporter une vision de ce qu'est l'Europe à travers les valeurs qu'elle véhicule, apporter un regard critique sur celles-ci

*L'équipe enseignante du primaire poursuit sa participation au projet "Graines de médiateurs". (Université de Paix de Namur) . Ce projet s'inscrit dans le contrat d'objectifs de l'école fondamentale. In fine, tous les membres de l'équipe seront formés et toutes les classes auront bénéficié des animations.*

La 2ème Myriam H. a participé à un projet danse, avec la danseuse et pédagogue Miko Shimura (Compagnie Nash), avec 4 ateliers portes ouvertes durant les deux semaines d'expression. Elle a également participé à deux animations dans le bois de la Cambre avec l'association Tournesol/Zonnebloem, et pris part au Prix Versele.

Dans le cadre du projet "Un futur pour la culture" et avec l'aide du musicien burkinabé Zouratié Koné, les élèves de 7ème et 8ème ont pu découvrir la culture musicale des griots d'Afrique de l'Ouest: instruments utilisés, tradition orale, pratique des rythmes aux percussions.

*Les 8èmes sont allés au Planning familial et les 12èmes ont eu un cours de biologie, relayé par le cours de morale, au sujet des questions affectives et sexuelles.*

*Les élèves de l'option éducation physique (11ème et 12ème) ont suivi une formation «réanimation cardio-pulmonaire», sanctionnée par le brevet de réanimation cardio-pulmonaire délivré par le Dr Marc Decroly.*

Il faut noter que l'organisation des cours se voit désormais compliquée par les conséquences de l'application du décret "Titres et fonctions", tant en ce qui concerne le recrutement (émiettement des charges) que les éventuels remplacements de professeurs absents pendant une courte ou plus longue durée.

Les statistiques de réussite sont les suivantes :

Jardin d'enfants : il comptait 145 enfants

Rapport d'activités – année 2020-2021

Ecole primaire : comptait 295 inscrits dont une intégration en 1e, une en 3e, une en 5e et une en 6e. A la fin de l'année scolaire, 294 sont passés dans l'année supérieure; 1 a été orienté vers un degré différencié.

Ecole secondaire :

AOA = réussite

AOB = réussite avec restriction (sur une option ou sur une forme d'enseignement, par exemple, restriction enseignement général et technique de transition). Cette restriction peut être levée, sur décision des parents, par un redoublement.

AOC= redoublement

Taux de réussite année scolaire 20-21								
Niveau	Nbre d'élèves	AOA		AOB		AOC		Redoublement à l'école
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
7ème	97	97	100					
8ème	96	94	98			2	2	2
8ème S	1	0	0		0	1	100	
9ème	98	94	96	2	2	2	2	1
10ème	92	82	90	5	5	5	5	4
11ème	90	85	95			5	5	2
12ème	92	92	100					
<b>TOTAL</b>								

A l'école secondaire, 6 recours internes ont été introduits en juin. 3 d'entre eux ont abouti à un changement d'attestation. 1 recours externe a été introduit. Suite à son examen par la Commission de Recours, la décision du conseil de classe a été maintenue.

D

ivers

- Le groupe mobilité est resté actif. Pendant la semaine de la mobilité, l'avenue Casalta et la drève des Gendarmes ont été piétonnes tous les matins. Cette initiative a reçu un accueil globalement favorable de tous. Le groupe reste en contact avec des représentants des différentes instances communales et régionales qui nous entourent afin d'établir un plan général d'actions à mener en matière d'infrastructures.

- *Le comité Fête de l'école s'est réuni régulièrement. Cependant, comme beaucoup d'autres événements, la Fête prévue en mai a dû être annulée.*

- La garderie s'est tenue régulièrement sur les deux sites Gendarmes et Casalta. Elle est gérée par les parents responsables de l'asbl Garderie de l'Ecole Decroly. Elle est agréée par l'ONE ce qui lui permet d'établir des fiches de déductibilité fiscale. Le nombre d'enfants qui la fréquentent est en constante augmentation; en moyenne 5 accueillantes travaillent à Gendarmes et 3 à Casalta.